

Conférences bretonnes de la souveraineté alimentaire

Groupe de travail Productions végétales

Sous-groupe **Grandes cultures**

I. Objectifs régionaux de contribution à la souveraineté agricole et alimentaire nationale à horizon 10 ans

1. Situation actuelle et tendances

Panorama de la filière régionale

Surfaces cultivées

Les grandes cultures occupent une place significative dans le paysage agricole breton, environ 40 % de la SAU, se répartissant entre 35 % de céréales, 4 % d'oléagineux et 1 % de protéagineux.

La dynamique des dernières années en Bretagne est marquée par une progression des surfaces en grandes cultures (+4,8 % entre 2020 et 2025), entre un développement important des oléagineux (+13,1 %) et des protéagineux (+51,9 %) et une augmentation plus modérée mais néanmoins significative des céréales (+4,8 %).

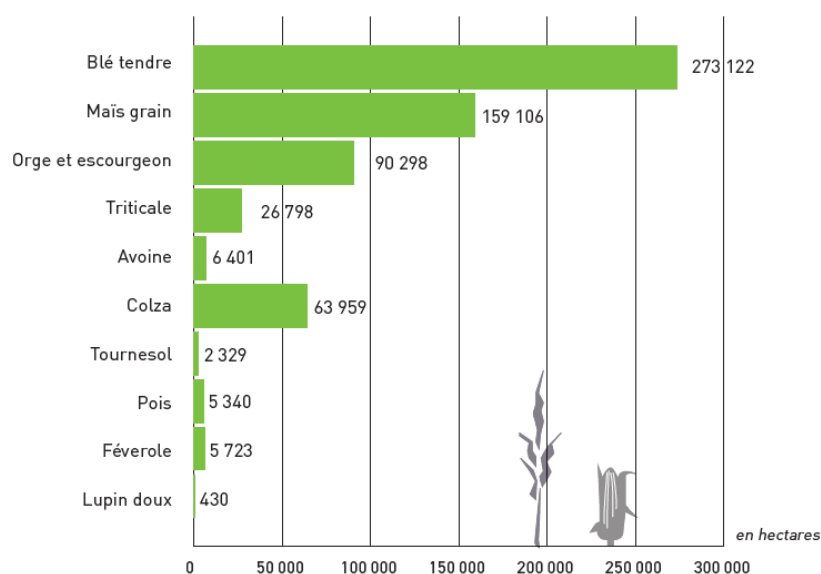
Si ce développement des surfaces en grandes cultures se fait principalement aux dépens des surfaces fourragères et pâturées, et donc a priori de l'élevage, il n'en reste que 71 % des surfaces bretonnes de grandes cultures appartiennent à des exploitations d'élevage. On n'observe pas d'augmentation importante du nombre d'exploitations spécialisées en grandes cultures, mais plutôt une hausse des surfaces en cultures chez les éleveurs ... Ce qui traduit donc un recul du pâturage y-compris dans les élevages subsistants.

Production, rendements et surfaces* en Bretagne en 2010 et 2024

Cultures	Production				Surfaces (milliers d'ha)		Rendement (qx/ha)
	2010 (milliers de tonnes)	2024 (milliers de tonnes)	Évolution 2023-2024 (%)	Part dans la production nationale (en %)	2010	2024	2024
Blé tendre	2 080	1 788	- 18,1	7,0	292	273	66
Maïs grain	1 057	1 486	16,7	10,0	133	160	93
Orge	490	570	- 4,4	5,8	76	90	63
Triticale	308	150	- 22,9	13,6	49	27	56
Total céréales	4 025	4 067	- 5,9	7,5	574	580	71
Colza	118	189	- 17,0	4,8	35	64	30
Total oléagineux	121	196	- 16,9	3,3	36	67	29
Pois (protéagineux et mélange)	45	27	6,9	5,6	9	5	51
Total protéagineux	59	50	- 1,1	6,0	13	13	40

*pour les céréales et les oléoprotéagineux, la statistique agricole annuelle de l'année N concerne la récolte de l'année N
Source : Agreste, statistique agricole annuelle définitive 2024

Surfaces bretonnes consacrées aux grandes cultures en 2024



Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2024 provisoire

Emploi

Sur l'ensemble des filières, comptant industries amont et aval, services directs et organismes, les exploitations spécialisées en grandes cultures génèrent peu d'emplois comparés à la moyenne régionale et en particulier aux activités d'élevage et de production de légumes : 0,6 emploi par exploitation en grandes cultures contre 6 en moyenne.

En revanche les exploitations en grandes cultures présentent des meilleurs indicateurs que la moyenne en termes de renouvellement : taux de remplacement (65 % contre 48 % toutes productions), moindre proportion de cessations précoces (17 % contre 25 %).

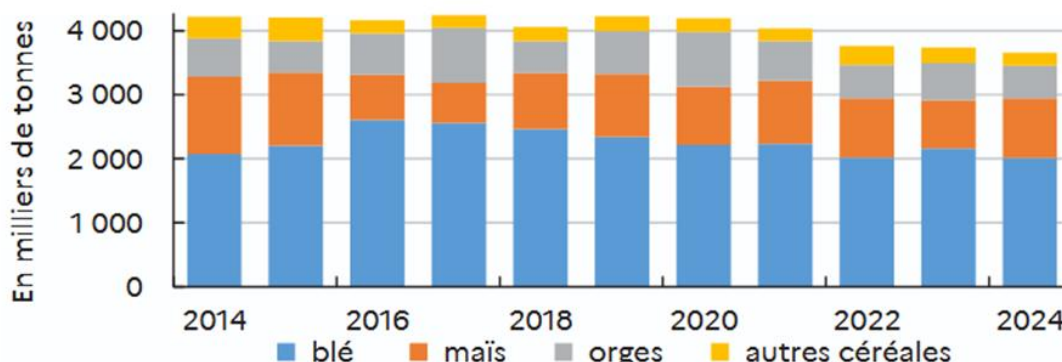
Débouchés

Alors que la Bretagne produit annuellement 4,3 millions de tonnes (Mt) de céréales et oléo-protéagineux, seules 3 Mt de grandes cultures sont collectées. Précisément, 70 % des céréales, 95 % des oléagineux, 40 % des protéagineux produits sont collectés (source : Draaf Bretagne). Ces chiffres montrent la part significative de l'autoconsommation, particularité régionale du fait de l'importance de l'élevage et du fait que la majorité des cultures appartiennent à des élevages.

Sur la part collectée, l'alimentation animale est aussi le débouché ultra-majoritaire en Bretagne. La presque quarantaine d'usines de fabrication d'aliments pour le bétail en Bretagne incorporent annuellement 3,7 Mt de céréales chaque année, soit 1,3 x la collecte bretonne de céréales. Elles s'approvisionnent donc aussi ailleurs : autres régions de France, voire import. Cela dit, les incorporations de céréales par les fabricants d'aliments sont en baisse, liée au recul de l'élevage.

Les autres activités de transformation (meunerie, ...) sont minoritaires dans les débouchés bretons, si ce n'est pour des filières locales/circuits courts. Les meuneries bretonnes incorporaient 0,2 Mt de céréales en 2020 ; on ne connaît pas la proportion d'origine Bretagne dans ces approvisionnements. Remarquons que ces besoins sont minoritaires par rapport à ceux de l'industrie de l'alimentation animale, beaucoup plus installée en Bretagne. L'export quant à lui est aussi minoritaire en Bretagne, débouché plutôt de dégagement.

Quantités de céréales utilisées par les industries bretonnes de fabrication d'aliments pour animaux de ferme, par année civile



Source : Draaf Bretagne

Etat des lieux des protéines végétales en Bretagne

Les filières protéines végétales en Bretagne restent encore peu structurées et de faible volume.

En légumineuses « food » (légumes secs pour l'alimentation humaine), la production repose majoritairement sur des circuits courts, avec quelques initiatives récentes en filière longue (notamment lentille conventionnelle), mais encore marginales. La demande existe, notamment en restauration collective, mais reste limitée en volume (l'équivalent de quelques dizaines d'ha), et fortement concurrencée par la compétitivité des importations. L'association LEGGO (Légumineuses à graines du Grand Ouest) a pour objectif de faire émerger des filières territorialisées et cohérentes.

En légumineuses « feed » pour l'alimentation animale, l'usage majoritaire reste l'autoconsommation en fourrage ou pâturage (en Bretagne, seulement 40 % des protéagineux produits sont collectés). Les protéines végétales locales sont minoritaires dans les incorporations au sein des aliments composés, le tourteau de soja importé étant à la fois plus concentré en protéines et plus compétitif.

Sur le plan agronomique, les bénéfices de légumineuses sont connus mais elles restent techniquement sensibles notamment aux aléas climatiques, cela dans un contexte de faible diversité variétale héritée d'un investissement historiquement faible de la recherche sur les protéagineux. Des références techniques existent néanmoins, mais restent encore insuffisamment diffusées et capitalisées au sein de la filière.

Forces et faiblesses de la filière régionale

Analyse AFOM synthétique de la situation de la filière grandes cultures en Bretagne :
(issue d'un travail de la Chambre d'agriculture de Bretagne en 2020, réactualisé en 2026)

Atouts :

- Réseau agri agro breton et filières bien structurées, organisées
- Capacités de production, diversité et complémentarité des modèles
- Implantation forte de l'industrie de l'Alimentation animale (40aine d'usines)
- Complémentarité élevage/cultures : ressources en fertilisation organique
- Conditions naturelles favorables : terres arables, Bretagne moins touchée par le changement climatique, plus résiliente
- Capacité de la Bretagne à répondre à des cahiers des charges production durable

Faiblesses :

- Dernières années difficiles : Rendements plafonnent, aléas climatiques, prix plombés, hausse des charges (engrais, carburant, énergie). Effets ciseaux.
- Vieillesse des infrastructures de collecte et stockage, pour certains obsolètes. Enjeux de qualité des grains : préservation de l'humidité, des nuisibles
- Un maillage des points de stockage qui se dégrade. Avec les fermetures de site, distance croissante à parcourir par les collecteurs. La Bretagne avait des bonnes capacités, mais elles se sont dégradées.
- Stockage inadapté aux alottements alors que les besoins augmentent. Manque d'outils de triages.
- Freins à la construction de nouvelles infrastructures de stockage : administratif (permis de construire), montant de l'investissement et durée d'amortissement, comités citoyens opposants ...
- Inertie de la production, sur la défensive face aux contraintes (réglementation)
- Moindre compétence et culture économique des agriculteurs bretons car non spécialisés en grandes cultures (profil moyen = éleveur)
- Faible segmentation du marché breton, relativement peu d'acteurs économiques aval locaux

Opportunités :

- Alimentation animale : dynamique de diversification et sécurisation de l'approvisionnement en matières premières + objectifs d'augmentation de production
- Débouchés potentiels en alimentation humaine en particulier filières locales dynamiques : biscuiterie, malterie ...
- Légumineuses : économies d'azote, peu demandeuse en intrants de manière générale
- En bio : une marge de progrès pour améliorer les rendements

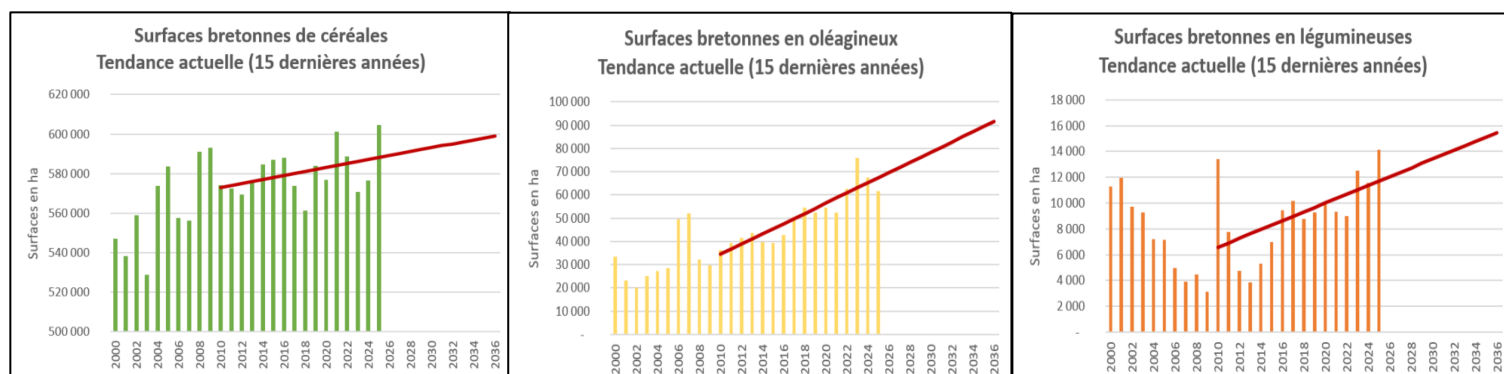
Menaces :

- Baisse des volumes incorporés par les fabricants d'aliment pour animaux
- Coût de l'énergie, du carburant
- Concurrence des céréales des régions centrales et de l'importation
- Concurrence des protéines importées (soja) pèse sur la compétitivité des protéagineux
- Sur-réglementation tout au long de la filière
- Difficultés de recrutement, pyramide des âges
- Retrait progressif de solutions phytosanitaires (culture et stockage)
- Aléas climatiques exacerbés
- Sécheresse et manque de moyens pour stocker l'eau
- Concurrence non agricole sur le foncier

Projection à 10 ans en l'absence d'action

Les courbes suivantes représentent la poursuite de la dynamique actuelle de croissance des surfaces en grandes cultures en Bretagne (tendance des 15 dernières années)

Dans la poursuite des dynamiques actuelles : entre 40 000 et 50 000 ha supplémentaires de grandes cultures (+ 7 %)



2. Ambitions de production agricole et agroalimentaire en Bretagne à horizon 10 ans

Rappel des objectifs définis au niveau national

Situation nationale en grandes cultures

À l'échelle nationale, les grandes cultures occupent environ 45 % de la surface agricole utile, pour près de 200 000 exploitations. Environ 70 millions de tonnes de grandes cultures sont transformées chaque année dans les usines françaises, soit près de 70 % de la production ; l'excédent est exporté. La France présente une autosuffisance supérieure à 100 % pour la plupart des cultures.

Toutefois, la filière fait face à une dégradation progressive de sa compétitivité. Les dernières années ont été marquées par des difficultés importantes, entre aléas climatiques (notamment en 2024) et pression baissière sur les prix liée à une offre mondiale abondante.

Objectifs prioritaires nationaux :

Redevenir exportateur net de farine : augmenter la production de +5 à 10 % d'ici 2035 (l'équivalent de + 35 000 à 70 000 ha de blé)

Reconquête des pâtes françaises : +1 % de parts de marché/an (seulement 35% de pâtes fabriquées en France aujourd'hui, une part importante du blé dur produit en France est exporté vers l'Italie et revient sous forme de pâtes)

Développement des protéines végétales : augmenter la production et la transformation, contractualisation, valorisation de l'origine France

De plus, pour accompagner la croissance des filières granivores et de l'engraissement bovin, le GT national parle d'augmenter d'1Mt la production d'aliments composés d'ici 2035 (l'équivalent de + 150 000 ha mobilisés).

Objectifs bretons

Les participants au GT s'accordent sur le fait que la Bretagne doit prioritairement axer ses efforts sur le débouché historique de l'alimentation animale (filieres et infrastructures existantes) et ainsi accompagner les ambitions des filières animales bretonnes (exposées par les GT ruminants et viandes blanches).

Il y a également consensus sur le fait que le niveau global de surfaces en grandes cultures n'a pas vocation à augmenter. Une telle hausse découlerait en effet de la poursuite non souhaitée du recul de l'élevage, activité qui génère plus de valeur et d'emplois en Bretagne. En revanche, il sera question de réallocations de surfaces au sein des grandes cultures, cela afin de laisser la place aux cultures de diversification, notamment oléagineux et protéagineux. Ce qui implique des diminutions, probablement dans les cultures majoritaires : blé, maïs grain ... Mais sans oublier que l'équilibre des rotations implique de faire revenir périodiquement les cultures et donc, d'avoir une part minimum dans l'assolement. Des diminutions drastiques (par exemple du maïs) sont donc difficilement envisageables. Ces évolutions nécessiteront des adaptations de l'aval, en particulier les fabricants d'aliments du bétail : incorporation des cultures de diversification, élargissement de l'approvisionnement en céréales.

Enfin, la vision chaîne de valeur, de l'amont à l'aval, doit cadrer la réflexion autour de toutes les productions, en particulier celles que l'on souhaite développer (protéines végétales).

Prenant en compte ces éléments de cadrage et de contexte, les objectifs suivants ont été définis pour la Bretagne :

- **Investir massivement dans la rénovation et le développement des infrastructures de stockage et le parc industriel**
 - Améliorer le maillage régional en infrastructures de stockage
 - Développer les capacités d'alottements, pour de la segmentation (par variété, qualité, cahier des charges), enjeu commun à toutes les cultures et tous les systèmes de production
 - Adapter ces infrastructures aux enjeux sanitaires croissants avec le changement climatique : développer les solutions techniques pour la maîtrise de l'humidité, protection contre les insectes et maladies (refroidissement des grains, inertage notamment pour le stockage des oléo-protéagineux)
 - Faciliter le recours au stockage à la ferme, là où il est pertinent, en complément des outils collectifs, et notamment pour des filières locales en bio comme en conventionnel
 - Multiplier les outils de triage
 - Rénover, moderniser le parc industriel aval, en particulier les outils de fabrication d'aliments pour le bétail vieillissants et fonctionnant au gaz pour la majorité, afin de gagner en compétitivité sur ce maillon et décarboner

- **Développer des protéines végétales bretonnes compétitives**
 - Pour l'alimentation animale, il s'agit d'améliorer l'autonomie protéique de l'élevage, à la fois via : la teneur en protéines des céréales, les oléagineux et les protéagineux
 - Augmenter l'introduction des oléagineux et protéagineux dans les rotations, sous conditions de l'existence d'une valorisation économique sur le territoire (feed et food)
 - Améliorer le taux d'incorporation des protéines végétales locales dans l'alimentation animale
 - Continuer le développement des protéines végétales pour l'alimentation humaine dans des filières locales, longues comme courtes. La Bretagne peut s'appuyer sur des outils déjà existants notamment en termes de protéines texturées (pois, soja)
- **Travailler à une meilleure optimisation logistique**
 - Optimiser et réduire les coûts de collecte et de transport
 - Cabotage vers les ports pour l'exportation
- **Accompagner le développement des nouvelles filières sur le territoire et avoir une réflexion sur les potentielles opportunités**
 - Chanvre (cultivable là où rien d'autre ne peut l'être), lin (malgré l'absence de filière complète de transformation en France)
 - En bio : filière orge brassicole dynamique, réflexions autour du développement d'une filière betterave sucrière
 - Mentionné dans les travaux du GT ruminants, mais non abordé dans les discussions du GT végétal : développement d'une filière colza bas carbone

II. Conditions de réussite et points de vigilance

1. Besoins sous-jacents aux ambitions de production et viabilité économique

- **Lever les freins au niveau de la collecte et du stockage :**
 - Favoriser les investissements dans les infrastructures de stockage (y-compris sur exploitation) : faciliter le recours à l'emprunt, augmenter les marges pour rendre les investissements soutenables, fiscalité incitant à l'investissement, mutualisation des outils (agricoles et de collecte/stockage) ...
 - Simplifier le cadre administratif : accès au foncier, autorisation de construction dans les zones rurales
 - Lever les contraintes sur le transport de camions agricoles (accès aux silos, voirie) en lien avec les collectivités
 - Clarifier le droit de la concurrence afin de permettre l'optimisation de la collecte par des accords de mutualisation de collecte entre structures (coopératives, négoce), dans l'objectif d'un pilotage coordonné, décentralisé, optimisé, et favorisant les alottements.
 - Infrastructures en filières bio : soutien public pour sécuriser les investissements, renforcer le Fonds Avenir Bio, le crédit d'impôt bio

- **Structurer économiquement le développement des protéines végétales**
 - Laisser faire le marché ne permettra pas d'atteindre les objectifs
 - Accompagner le développement des filières protéines végétales en faisant concorder d'une part, le besoin de stabilité du revenu des exploitants, et d'autre part la nécessité de volumes suffisants et de qualité en particulier du côté des industriels de l'alimentation animale, mais aussi de l'alimentation humaine. La contractualisation pluriannuelle apparaît en ce sens comme une solution à développer.
 - Mieux diffuser les résultats techniques de la recherche sur la culture des légumineuses
 - En légumineuses food particulièrement (légumes secs), lutter contre la concurrence internationale (lentille canadienne, ...) notamment par l'achat public patriotique
 - Protéines végétales en alimentation humaine : montée en compétence des transformateurs et distributeurs (par ex. restauration collective), promotion auprès des consommateurs

- **Innover, investir en Recherche et Développement :**
 - Recentrer le travail de la recherche publique sur les enjeux de production, développer les partenariats de recherche public/privé, favoriser la recherche privée via le crédit d'impôt recherche
 - Préserver et développer le savoir-faire français en matière de semences. Renforcer et réintroduire les formations du supérieur centrées sur les semences.
 - S'emparer de l'innovation génétique indispensable pour l'adaptation au changement climatique et l'ensemble des enjeux (notamment avec les NGT)
 - Accentuer en particulier la recherche sur les légumineuses qui souffrent d'un déficit relatif de variétés et de connaissances techniques. Il s'agit notamment de répondre aux enjeux de rendement, régularité de la production, résistance aux bioagresseurs et adaptation au changement climatique.
 - Progresser en souveraineté sur les semences de légumineuses fourragères, pour lesquelles la France est dépendante à 70 %.

- Maintenir le soutien aux biocarburants produits à partir d'oléagineux, débouché dégageant de la valeur et permettant la coproduction de tourteaux pour l'alimentation animale (ne pas opposer ce débouché énergétique à l'alimentaire)

- Filières bio : soutenir les débouchés, en particulier via les centrales d'achat en restauration collective et une communication de promotion de la bio. En filières longues, aller vers davantage de contractualisation pour donner de la visibilité et répartir la valeur. Objectif : passer de micro-filières à des filières moyennes.

2. Prise en compte des vulnérabilités, de la disponibilité des ressources, de l'impact environnemental et de l'acceptabilité sociétale

Les ambitions de production doivent s'appuyer sur une prise en compte réaliste des contraintes liées aux ressources, au climat, à l'impact environnemental.

- **Assurer l'accès aux moyens de production, pour produire avec le climat de demain**
 - Solutions de traitement phytosanitaire, au champ et au silo : alignement réglementaire sur les concurrents européens (fin des surtranspositions), maintien de solutions techniques suffisamment diversifiées pour limiter les résistances (comme celle du ray grass) et éviter les impasses techniques.
 - Stockage de l'eau : les projections climatiques (et les constats actuels) montrent que l'eau sera en Bretagne plus abondante l'hiver et manquera l'été. Il convient de réaliser du stockage de l'eau issue des précipitations hivernales pour préserver les capacités à cultiver demain.
 - Soutenir l'expérimentation, la recherche appliquée, le transfert des techniques alternatives de désherbage mécanique, d'agriculture de conservation des sols etc, l'accompagnement des producteurs
- **Permettre la décarbonation de la filière grandes cultures en assurant son financement**
 - La décarbonation des grandes cultures est engagée. La filière reconnaît l'importance de l'enjeu, y-compris en termes de souveraineté (dépendance à des puissances étrangères instables).
 - La plupart des solutions sont connues, entre leviers de réduction des émissions et de stockage dans le sol et la biomasse.
 - Toutefois, cette transition bas-carbone génère des surcoûts aujourd'hui insuffisamment compensés. La production agricole ne peut être un maillon comprimé entre hausse des charges et pression à la baisse sur les prix.
 - C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir une réflexion sur la valorisation de la décarbonation, via une indication du surcoût carbone « en pied de facture », et une répercussion de ce dernier tout au long de la chaîne de valeur jusqu'au consommateur.
- **Mieux valoriser la complémentarité élevage-culture**
 - Faciliter le recours aux effluents d'élevage comme fertilisation organique.
 - Ces effluents sont une ressource abondamment disponible en Bretagne, et d'autant plus au regard des objectifs de production des filières animales
 - Co-bénéfices : diminution du recours aux engrais azotés et donc à la fois de l'empreinte carbone, de la dépendance aux énergies fossiles et à des puissances étrangères, diminution des apports non souhaités de cadmium depuis les sols étrangers via les engrais

III. Identification de projets d'avenir agricole et actions à mener

Le développement de projets ex nihilo dans le cadre du processus proposé n'a pas pu être abordé par les participants lors des travaux du GT productions végétales, faute de temps.

Cela dit, plusieurs projets sont déjà menés dans la région sur le terrain des grandes cultures. Deux exemples dans le domaine des protéines végétales :

- Le projet **Pérennes 22** est un démonstrateur territorial qui développe en baie de Saint-Brieuc la culture de 3000 ha de fourrages pérennes, principalement de la luzerne, ainsi qu'une filière de valorisation : élaboration de références techniques, accompagnement agronomique et suivi individuel et collectif, construction et exploitation d'un outil industriel en commun (SCIC Armor Déshy).
- Le projet **Sojasur** (2025-2029) a pour objectif de lever les freins à la production de soja en Bretagne et sécuriser son insertion dans les rotations agricoles. Il réunit Vegepolys Valley, les Chambres d'agriculture de Bretagne et des Pays-de-la-Loire, l'association LEGGO, le Groupe Rouiller, le Gouessant, Olga, Terres Inovia, l'Inrae.

Mis à part le sujet du développement de filières émergentes qui a été évoqué (dont les protéines végétales), il faut se rappeler que la Bretagne dans son ensemble dispose déjà d'une diversité d'outils industriels qui valorisent les productions végétales sur le territoire et qui ont le potentiel pour être plus performant.

Conférences bretonnes de la souveraineté alimentaire
Groupe de travail Productions végétales
Sous-groupe Légumes frais de plein champ et sous abris

I. Objectifs régionaux de contribution à la souveraineté agricole et alimentaire nationale à horizon 10 ans

1. Situation actuelle et tendances

Le taux d'auto-provisionnement (TAA) en légumes frais s'établit à 62.7 % pour 2024. La tendance laisse apparaître une diminution des volumes avec une accélération ces dernières années (soit une perte de 10 % du TAA en 20 ans, Chiffre 2024).

1.1. Légumes frais plein champ :

Des légumes traditionnels sur une tendance baissière en termes de production (2024/2014 chou-fleur – 44 % / artichauts – 57 % sources SAA) en lien avec le recul des surfaces.

Une concurrence Espagnole et Italienne qui s'est intensifiée et des pertes de marchés.

Globalement la gamme légumière s'est largement diversifiée ces dernières décennies. Mais cette diversification ne compense pas le recul des surfaces en légumes traditionnels. Exemple de la production de courges avec aujourd'hui des niveaux de production significatifs (+130 % en 10 ans). A noter également le développement de certaines cultures légumières qui « valorisent » les conditions pédoclimatiques et organisationnelles de la Bretagne (ex : salade 4G, la région est garante des volumes et de la qualité pour des marques nationales).

Toutes les exploitations sont reprises, la dynamique installation est favorable (correspondant à 6 % du total des installations aidées).

1.2. Les légumes sous abris

Un taux de renouvellement de chefs d'exploitation permettant une relative stabilité des surfaces et un maintien des capacités de production. Entre 2021 et 2024, les surfaces sous-abris ont reculé de 55 ha (-8 %).

Une diminution des volumes en tomates rondes, y compris grappes, au profit des gammes « variétés anciennes » et « cerises ». Globalement un « vrai plébiscite des consommateurs » pour les tomates en petits calibres (cerises) vis-à-vis du produit d'importation même si « la distribution ne joue pas toujours le jeu ». « Le contexte inflationniste au niveau des coûts de production (MO premier poste en serre) oriente vers une montée en gamme (cerise / variétés anciennes) qui s'illustre par une diminution des tonnages ».

Remarque : Dynamique bio en sous abris complexe à gérer/équilibrer sans croissance de consommation. Des périodes « sans consommation » de produits bio (vacances), « heureusement qu'il y a la possibilité de basculer vers le conventionnel à ce moment-là ». Réglementation bio française moins favorable, ex : obligation de rotation / décarbonation... distorsion européenne.

1.3. Le maraîchage circuits courts ou demi-gros (bio ou non) contribue à une « souveraineté locale ».

Grosse dynamique au niveau des installations : 10 % des installations aidées totales en Bretagne (plus de 90 % en bio et 80 % hors cadre familial) taux installations aidées 50 %, 51 % des arrêts anticipés (*chiffres observatoire installation et données MSA 2023*).

En circuits courts : quid de la gestion du risque de non-commercialisation. **Concernant spécifiquement le bio : Grosse attente concernant la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat 2025-2030 (SNANC).**

1.4. Forces et faiblesses des filières régionales (non exhaustif)

1.4.1 Forces :

Des conditions pédoclimatiques et **entrepreneuriales** favorables (**porteurs de projets présents**) sur les zones de production).

Une diversité de systèmes (bio & conventionnel) et filières (court, long) en Bretagne.

Un écosystème riche et performant (R&D, création variétale, emballage...).

Possibilité de faire des synergies entre opérateurs (production / transformation / grossistes / logistique).

1.4.2 Faiblesses :

Renouvellement des générations / reprises d'exploitations : décalage entre outils à reprendre et volonté de certains porteurs de projets (projet de vie avant un projet professionnel). Des outils devenant très capitalistiques dont l'accessibilité devient difficile.

Des cultures très consommatrices de main-d'œuvre et de nombreuses problématiques liées à cette thématique (qualification, disponibilité, conditions de travail, image...)

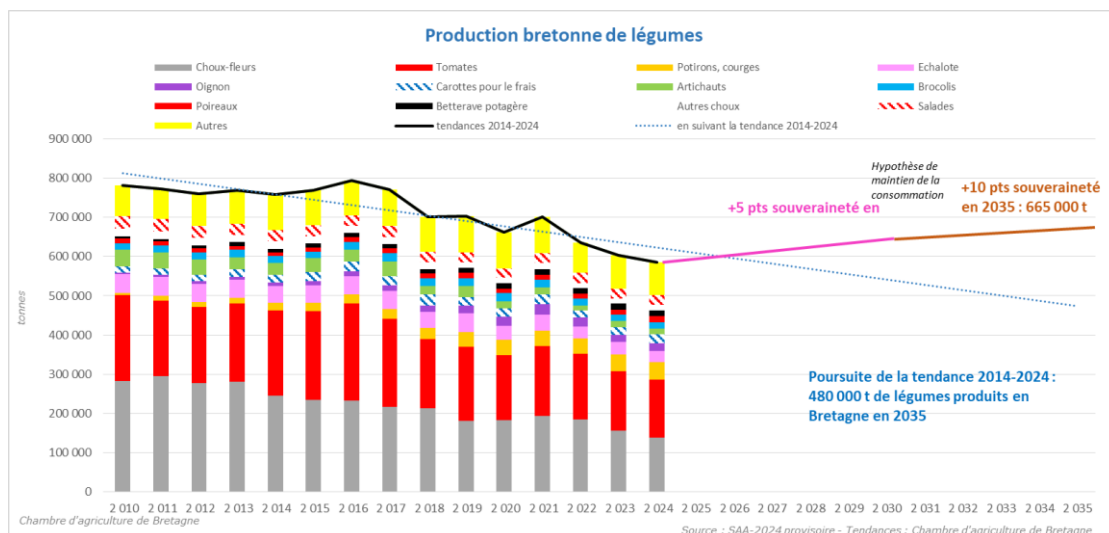
Mauvaise répartition de la chaîne de valeur « regagner des points aussi ».

Tendance vers plus d'individualisme au détriment du collectif

Un faux sentiment que tout est acquis : ce qui existe depuis 40 ou 50 ans (outils industriels, coop... ne sera peut-être plus là demain (choix stratégiques, arbitrages économiques, gestion du risque...).

1.5. Projection à 10 ans en l'absence d'action :

un volume breton qui pourrait s'établir autour des 480 000 T de légumes frais d'ici 2035 (soit une diminution de 40 % par rapport à 2010).



*Trajectoire en maintenant la part de la Bretagne dans la production nationale (13%).
Estimation Chambre d'Agriculture*

Observation / discussion :

Dilemme entre la réalité économique qui oriente les choix de production VS une part importante de la consommation (produits basiques, à bas coûts, largement issus des importations) qui dégrade la balance commerciale.

« Aujourd'hui une distorsion de concurrence touche les productions de base mais tend à s'étendre aux autres segments de marché. Il s'agit de produits simples et accessibles économiquement, qui répondent à une attente du consommateur mais qui sont massivement importés (exemple de la tomate marocaine) car ne permettant pas ou difficilement de faire vivre une exploitation dans le contexte de production Français aujourd'hui ».

2. Ambitions de production agricole et agroalimentaire en Bretagne à horizon 10 ans

La transposition Bretonne des objectifs nationaux (+ 5 points de souveraineté d'ici 2030) correspond à revenir au niveau de production de légumes de 2022.

La priorité est d'inverser la tendance mais la Bretagne a la capacité de monter en production (tissu agricole présent et performant) en cohérence avec ses ressources, mais à condition de lever les freins.

2.1. Ambitions prioritaires retenues par le groupe de travail :

- le renouvellement des chefs d'exploitations en assurant leur montée en compétences (chefs d'exploitation et salariés), « des situations économiques plus fragiles sensibles qui nécessitent une expertise plus fine ».
- la prise de l'ensemble des mesures permettant d'assurer le résultat économique des exploitations.

- un meilleur retour de la valeur (répartition au niveau de la chaîne de valeur mais aussi trouver de la valeur ajoutée « produit travailler, plus que produit brut », ex fresh découpe).
 - La nécessité d'accentuer encore plus la complémentarité des filières et des débouchés.
- Discussion autour des coûts de création d'outils ou filières VS le maintien ou développement de l'existant.*

2.2. Spécificités et les opportunités dont bénéficie la Bretagne :

- Des conditions pédoclimatiques **et projections climatiques moins pessimistes que d'autres zones de productions de légumes Françaises et Européennes.**
- Une diversité de systèmes et filières.
- Un écosystème riche, performant et encore présent : R&D, création variétale, emballage, formations... (ce qui n'est pas ou plus le cas dans d'autres régions ou filières).
- Un potentiel de synergies entre opérateurs (producteurs / coopératives transformateurs / grossistes...).

2.3. Conditions de réussite ou points à travailler pour atteindre ces ambitions :

2.3.1 Une réglementation qui cadre et « accompagne » :

- Harmonisation des normes et levée des freins administratifs.
- Stabilité dans le temps : l'instabilité réglementaire (mise à jour des outils, processus etc...) s'ajoute au coût de la réglementation elle-même induisant que de plus en plus de démarches déléguées car devenues trop complexes et risquées.

2.3.2 Un besoin de sécuriser les facteurs de production

- sanitaire : des solutions qu'elles soient bios, conventionnelles, lutte biologique... => Rôle clé de la recherche et de l'expérimentation
Remarque : les situations "d'usages orphelins" constituent une prise de risque importante pour les producteurs qui peuvent préférer ne plus implanter les cultures non « couvertes ».
- l'accès à l'eau : disponible en volume mais de plus en plus mal réparti.
- gestion rapide des problèmes émergents (ex : gros ravageurs..) qui perturbent l'équilibre de l'exploitation.
- l'accès au foncier et sa répartition entre usages : Ne pas pénaliser/fragiliser les structures en place.
- durabilité des sols (synergie élevage culture, ex matière organique), valorisation de sources d'énergie fatales qui sont aujourd'hui perdues, valorisation des eaux de lavage/ REUSE...

2.3.3 Travail sur la chaîne de valeur pour une meilleure répartition :

- GMS « promo ou quasi prix coûtant sur certains produits (certaines boissons gazeuses) sous couvert de marge sur les légumes »

2.3.4 Un travail sur la consommation en allant beaucoup plus loin

- Eduquer le consommateur « faire prendre conscience du poids de l'acte d'achat »

Remarques : « souveraineté pas que dans la production et mais aussi dans les outils du quotidien » (ex Logiciel de paye américain « Silae » bloqué pendant plusieurs mois => dépendance).

3. Résultats attendus

1. Légumes frais : Inverser la tendance en termes de volume

2. Cultures sous abris :

Modernisation du parc de serre en objectivant de renouveler tous les outils de plus de 35 ans (chauffé ou non) pour : Permettre une amélioration des conditions de production (sanitaire, énergétique, ergonomique..) et espérer atteindre une rentabilité économique des productions à volumes plus importants (grappe ou vrac en tomates).

Mettre l'accent sur l'accès « aux outils » pour les repreneurs.

Les jeunes peuvent porter cette démarche d'amélioration du parc mais ont besoin d'accompagnement ex : électrification des usages mais pas une priorité au moment de l'installation ; sécuriser les investissements (sécurisation du foncier vs préemption) ; l'accès à l'eau (réserves pluviales avec dispositif de recyclage).

3. Maraîchage :

Travailler pour limiter les arrêts d'activité (résilience globale du système maraîchage)

Besoin d'accompagnements financiers (une PAC mieux adaptée aux petites surfaces)

II. Conditions de réussite et points de vigilance

Un besoin de stabilité et de cohérence dans les normes à tous les niveaux (régional / national/ européen).

Obligation de résultats dans le traitement des dossiers (autorisations...) : temps maximum pour avoir une réponse définitive et des garanties de non-recours plusieurs années plus tard.

Assurer l'accompagnement des « entrepreneurs ». Délais, procédures, cohérence entre les différentes lois ou niveau (ex loi sur l'eau, SDAGE, SAGE....)

Maîtriser les impasses en protection sanitaire bio ou conventionnelle (s'assurer d'une cohérence économique dans les solutions alternatives et laisser du temps pour gérer les transitions).

Travailler à l'amélioration des conditions de travail dans leur globalité (physique, charge mentale..).

Prise en compte et partage des risques (stockage de l'eau, gestion des aléas climatiques).

Remarque : Toutes les exploitations en légumes doivent / vont devoir sécuriser leur ressource en eau dans les 5 à 10 ans (meilleure assurance pour une production quantitative et qualitative). L'installation sans prise en compte de cet enjeu semble aujourd'hui inenvisageable.

Accompagner l'adaptation des exploitations : évolution des infrastructures (abris froids, dispositifs de protection, mobilisation des technologies et innovations ...)

Accompagner les structures collectives garantes de résilience et d'efficacité.

Réduire la dépendance (sur tous les intrants, énergie, fertilisants, ficelle, bâche plastique...).

Limiter les « querelles politico-dogmatique » en interne Bretagne qui pénalisent in fine la Région (ex : débat sur le chauffage des serres bio d'il y a quelques années) : besoin de toutes les productions et systèmes.

Travailler la chaîne de valeur.

Rester vigilant vis-à-vis de la situation géographique de la Bretagne (éloignée des zones de consommation) : Nécessité de poursuivre l'optimisation de la logistique des transports (ex : double peine avec le surcoût transport + surtaxe gasoil).

Remarque : Ces « conditions de réussite » doivent permettre plus globalement de répondre à l'enjeu prioritaire du renouvellement de génération.

Remarque 2 : L'approche « surface » pour répondre aux enjeux de souveraineté en légumes frais n'a pas été évoqué au sein des groupes de travail. Le risque de concurrence étant anecdotique.

Actions prioritaires exprimées par le groupe pour atteindre les ambitions ?

1. Planifier et structurer l'ambition
2. Ne pas décourager les entrepreneurs mais les accompagner : Tirer tous dans le même sens (amont / aval / administration / communicants / presses)
3. Revoir le partage de la valeur

I. Objectifs régionaux de contribution à la souveraineté agricole et alimentaire nationale à horizon 10 ans

1. Situation actuelle et tendances

Compte tenu de la présence de seulement deux Organisations de Producteur en Bretagne, le secret statistique s'applique, il n'est pas donc pas possible de disposer des données précises du Cénaldi (AOP de légumes à destination industrielle). Les données chiffrées utilisées ici sont donc issues de la Statistique Agricole Annuelle. Une estimation du volume transformé est donc réalisée avec les légumes identifiés destinés à la transformation, sachant que chaque année d'autres productions du secteur des légumes de plein champ pour le frais sont transformées dans les usines (chou-fleur, brocoli ...).

La production bretonne de légumes destinés à la transformation est **composée essentiellement de quatre légumes** : haricots verts et beurre (35 %), carottes pour l'industrie (25 %), petits pois (23 %) et épinards (17 %). Entre **2010 et 2024, la production estimée a chuté de 18 %** avec un recul de 32 % en haricots, de 20 % en petits pois et de 13 % en épinards. Les carottes pour l'industrie progressent de 11 %. La baisse, initiée en 2018 s'est amplifiée en 2022.

Il existe actuellement des **stocks importants de légumes pour la transformation en France et aussi au niveau de l'UE**. Compte tenu d'un moindre besoin des industriels, en 2026 les volumes sont attendus en recul dans toute l'UE.

Le **contexte pédoclimatique breton très favorable** permet de produire toute l'année (ce qui n'est pas le cas ailleurs en France). Une **filière complète s'est mise en place en Bretagne**, avec des producteurs, des OP, des outils de surgélation et de transformation des légumes en conserves, de la main d'œuvre et des compétences.

C'est un atelier important sur une exploitation d'un point de vue agronomique, car il permet la **valorisation des effluents d'élevage**. Cependant, l'atelier de production de légumes pour la transformation est souvent le 2e ou le 3e atelier d'une exploitation. Il est **donc très dépendant des autres ateliers, en particulier pour la main d'œuvre**. Si l'exploitation rencontre des problèmes de MO, c'est en général, l'atelier légumes qui en pâtit.

A l'avenir, les légumes d'industrie pourraient être concurrencés par d'autres cultures en développement, comme le lin, le chanvre et les pommes de terre.

Le **secteur industriel est très concentré**. Il n'existe réellement que 4 groupes en appertisés et 2 en surgelés.

La **consommation** de légumes appertisés recule depuis plusieurs années. Les légumes surgelés ne prennent pas leur place dans le panier des ménages. Ce sont surtout les grands légumes (haricots verts, pois) qui reculent. La filière s'est contentée de l'action 5 Fruits et Légumes qui a été efficace. La filière pensait que cette campagne aurait des effets pendant 20 ans. Si la consommation augmente, la production suivra.

De plus, le **développement des foyers composés d'une seule personne** nécessite de revoir l'offre avec des conditionnements d'un volume plus réduit.

La Bretagne compte un total de 8 273 ha de surfaces de légumes en bio et conversion en 2024 (légumes de plein champ pour le frais, pour la transformation et sous abri). En 2025, la Bretagne compte 1 300 producteurs de légumes bio pour 8 100 ha (IBB). En 2024, la Bretagne représente 19,7 % des surfaces nationales en légumes bios. Elle est la première région française pour les surfaces légumières en agriculture biologique.

Forces et faiblesses de la filière bretonne :

- **Forces de la filière bretonne :**

Un contexte pédoclimatique breton qui permet de produire toute l'année.

Des compétences, des producteurs, des outils de transformation et une main d'œuvre présente dans les zones de production.

Une activité complémentaire de celle de l'élevage qui permet la valorisation des effluents d'élevage.

- **Faiblesses de la filière bretonne :**

Un degré d'obsolescence des outils de transformation élevé (62 % en Bretagne contre 58 % en France. Pour la FRSEA, une partie des outils est obsolète, ne sont plus compétitifs et en font peser le poids sur les producteurs.

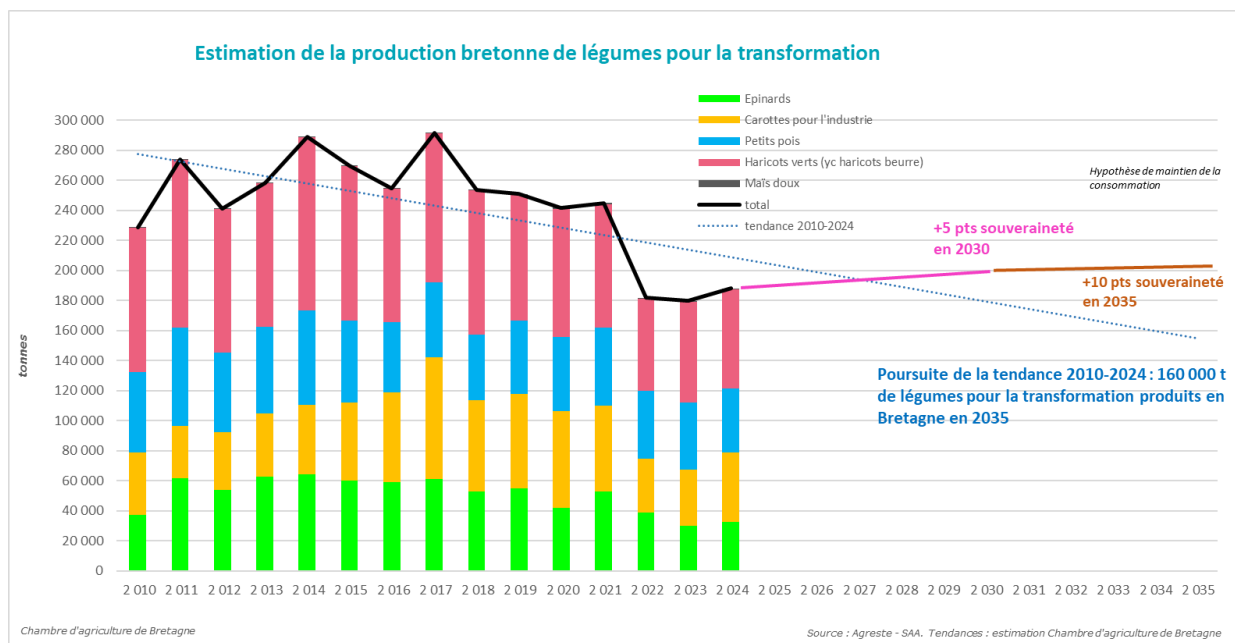
Un coût de la main d'œuvre élevé

Un recul de la consommation française

Une forte concurrence européenne avec des groupes européens (Espagne, Belgique) plus compétitifs.

Le positionnement de la Bretagne loin des centres de consommation.

En l'absence d'action et donc en poursuivant les tendances actuelles de recul observées depuis 2018, le volume de production de légumes pour la transformation en Bretagne pourrait descendre à 160 000 tonnes contre un peu plus de 180 000 tonnes en 2024. Le maximum de production en Bretagne a été atteint en 2017 avec 290 000 tonnes.



2. Ambitions de production agricole et agroalimentaire en Bretagne à horizon 10 ans

L'ambition nationale de la filière des fruits et légumes est de relever le taux de souveraineté national de 5 points en 2030 et de 10 points en 2035.

En appliquant cette ambition à la production régionale, tout en gardant une consommation française constante et un poids de 13 % de la production bretonne dans la production française, la production bretonne s'établirait au-dessus de 200 000 T d'ici 2035 (estimation Chambre d'agriculture de Bretagne à partir des données de la SAA-Agrete). Elle resterait inférieure de 20 % à la production moyenne de 2010 à 2016. A partir de la SAA, en prenant les surfaces en haricots verts (yc mange-tout), épinards, petits pois, carottes pour l'industrie et maïs doux), on peut estimer les surfaces bretonnes en légumes pour la transformation à moins de 12 000 ha en 2024. Tous les acteurs de la filière des légumes pour la transformation (producteurs, OP, usines de transformation, fermes expérimentales ...) sont déjà présents en Bretagne.

Pour IBB, il faut qu'au niveau national, la production totale de légumes bios passe de 9,5 % des surfaces françaises en légumes en 2022 à 15 % en 2030. Pour la Bretagne, l'objectif qui peut être ambitieux est d'atteindre 10 000 ha en bio en 2030.

II. Conditions de réussite et points de vigilance

L'augmentation des volumes est possible en Bretagne. Les compétences, les producteurs, les outils, les salariés ... sont présents en Bretagne mais pour atteindre l'objectif de production la filière doit être capable de gérer les accidents météo au cours de la campagne.

1. Satisfaire les besoins sous-jacents aux ambitions de production

Besoin d'un accès à l'eau : l'eau permet d'augmenter les volumes de production mais aussi d'améliorer la qualité des produits et de favoriser l'installation des jeunes. Mais il est aujourd'hui quasi impossible de créer des réserves pour l'irrigation. Il faut deux ans de démarches pour monter une réserve. L'Espagne a su s'en emparer, cela lui a permis de développer une filière avec des volumes et des produits de qualité. En Bretagne ce sont les réserves individuelles, plutôt que collectives qui sont adaptées au territoire. Il faudrait passer de 30 % à 60 % des surfaces cultivées irrigables. Pour cela la Bretagne a besoin de 130 nouvelles réserves d'eau de 30 000 m². Chacune permet d'irriguer 35 à 40 ha de légumes. Cela représente environ 1 réserve pour 10 communes. L'irrigation assure une plus grande régularité de la production qui permet une meilleure gestion des approvisionnements dans l'usine. Il y a aussi nécessité de donner la possibilité de réaliser des réserves collinaires même si elles impactent quelques m² de terres situées en zone humide. Aujourd'hui la seule solution proposée est la construction de réserves collinaires bâchées qui sont beaucoup plus chères.

L'accès à l'eau permet aussi aux exploitations de s'assurer que les OP légumes leur accordent des surfaces.

L'accès à l'eau est aussi un besoin pour le maillon industriel.

Mettre en place ou développer la R&D dans plusieurs thématiques :

La création de **nouvelles variétés** pour diversifier l'offre de légumes (légumes secs, haricot rouge...), avoir des variétés adaptées au changement climatique et produire toute l'année (les Espagnols produisent du brocoli sept mois de l'année). Le transfert vers les producteurs se fera par les OP.

La **protection des cultures** afin de lutter contre la présence des adventices. La régulation mécanique est possible en haricots et petits pois mais cela dépend des conditions météorologiques, du sol (présence de cailloux) et aussi de la pression des adventices. Les produits phytosanitaires restent donc nécessaires. Il existe chaque année des dérogations pour permettre aux producteurs de continuer à utiliser certains produits car il n'existe pas d'alternative. Mais cela ne permet pas aux producteurs d'avoir une vision à long terme sur l'utilisation des produits phyto. De plus ces dérogations sont en général accordées tardivement au cours de la campagne. Il faut sécuriser les moyens de production et **ne pas supprimer de produits sans avoir une solution de remplacement qui a fait ses preuves**.

L'imagerie par l'IA permet l'analyse du champ jusqu'à l'entreprise. Il y a un besoin de matériel mais aussi de compétences, de digitalisation des données. L'IA permet de détecter

les déchets présents dans les tours de champ, les bordures de routes. L'Intelligence artificielle permettra de diminuer la quantité de produits phytosanitaires à utiliser. Elle permettra aussi de faire des prévisions de récolte, d'améliorer la qualité des produits à l'entrée de l'usine. Aujourd'hui les filières belge et espagnole disposent de matériel capable de détecter, dans la benne, donc avant la livraison, le pourcentage de feuille. Cette information est envoyée automatiquement à l'usine et permet de diminuer les besoins en MO à l'usine pour trier la récolte. Quand la cargaison est sur la ligne c'est trop tard.

Moderniser le matériel de récolte. Le matériel de récolte est adapté à un légume spécifique, c'est-à-dire qu'une cueilleuse de haricots ne ramasse que des haricots. Elle n'est donc pas utilisée le reste de l'année, en dehors de la campagne de haricot.

Il faut **maintenir l'attractivité du légume pour la transformation auprès des jeunes** agriculteurs. C'est une production très technique. Pour augmenter les surfaces il faut augmenter l'attractivité chez les jeunes en augmentant la rentabilité. Lors de la reprise d'une exploitation, le risque d'abandon de cet atelier est important.

Des besoins en compétences nouvelles principalement pour les besoins en IA.

Compte tenu du niveau d'obsolescence des **outils industriels en Bretagne, 62 % contre 58 % en France, des moyens financiers sont nécessaires** pour augmenter la capacité des industriels, moderniser les usines et gagner en compétitivité. Pour la FRSEA, l'enjeu est de maintenir les filières existantes et de renforcer les maillons faibles, en particulier les outils industriels. Toute la filière est concernée, la compétitivité ne repose pas uniquement sur la production agricole.

Si la capacité de transformation augmente les surfaces devront augmenter.

La relance de la consommation est nécessaire. Il nous faut communiquer sur les légumes, mettre en avant une production bretonne de légumes de qualité et de proximité. Il faut aller plus loin dans le Manger français (Origine France). Actuellement, il est difficile pour un consommateur de connaître l'origine des légumes d'une boîte de conserves.

Cette relance passera aussi par une **meilleure approche de la RHD**. Pour développer le marché de la restauration scolaire, il est nécessaire de mieux connaître ses critères de choix.

La production de légumes pour la transformation est complémentaire de l'élevage. Il est important que **l'élevage se porte bien aussi**. Il existe une convergence des intérêts entre les filières.

D'un point de vue administratif il y a nécessité de **simplifier et de clarifier la méthode de montage de dossier** pour la mise en place d'une réserve d'eau. La simplification pour la constitution et le traitement des dossiers est nécessaire afin qu'un dossier concernant la mise en place d'une réserve aboutisse en moins d'un an.

Quand on parle de souveraineté alimentaire est-ce que l'on parle d'export ? **L'exportation** est à développer comme un marché à part entière, qui demande parfois des produits adaptés. L'export contribue à faire vivre l'outil industriel et permet d'exporter des produits valorisés.

2. Limiter certaines vulnérabilités

Irrigation : déjà abordé plus haut.

A court terme, certaines solutions phytosanitaires qui sont et seront interdites d'utilisation sur le territoire national sans qu'une alternative efficace et viable ne soit mise à disposition du monde agricole. Cependant ces mêmes produits sont et seront encore utilisés en Europe et nous importerons massivement des denrées alimentaires ayant eu recours à ce type d'intrants.

L'instabilité, le manque de visibilité et d'anticipation ainsi que les changements dans les décisions politiques et réglementaires. Les entreprises ne peuvent engager sereinement des investissements, car les décisions politiques manquent de visibilité à moyen et long terme. Les règles et décisions évoluent régulièrement, comme l'illustre le positionnement changeant autour de la loi Egalim (CE2/HVE).

Assurer l'acceptation des ambitions de production par les acteurs du territoire

Les oppositions aux réserves sont permanentes, il faut permettre qu'elles soient acceptées par la société.

Il y a nécessité d'une **adhésion politique de tous les acteurs à ce plan** et un appui à la mise en œuvre de ce plan en Bretagne.

Conférences bretonnes de la souveraineté alimentaire

Groupe de travail Productions végétales

Sous-groupe Pomme de terre

I. Objectifs régionaux de contribution à la souveraineté agricole et alimentaire nationale à horizon 10 ans

1. Situation actuelle et tendances

La filière pomme de terre bretonne repose sur trois segments principaux : plants, consommation et transformation, avec environ 7 000 ha pour chacun. Elle constitue une filière stratégique à forte valeur ajoutée, notamment grâce à son orientation exportatrice (65 % des plants exportés).

Au niveau européen, la filière fait face à plusieurs tensions :

- Baisse récente de la consommation de produits transformés (notamment les frites)
- Surcapacités industrielles (plus de 3 Mt en Europe)
- Concurrence accrue de pays tiers (Chine, Inde)
- Impact défavorable du taux de change euro/dollar

En France, la situation est contrastée :

- Hausse de la transformation, à rebours de la tendance européenne
- Excédents de production en pommes de terre de consommation entraînant une baisse des prix
- L'organisation de la filière est globalement structurée, notamment pour les plants et la transformation, avec un niveau de contractualisation variable selon les segments.

La Bretagne dispose d'atouts majeurs :

- Leader sur la production de plants, y compris en bio
- Deux stations de création variétale
- Un savoir-faire reconnu à l'export
- Une logistique structurée autour du port de Brest
- Une situation sanitaire préservée

Cependant, la filière est confrontée à des évolutions majeures :

- Montée en puissance de nouveaux concurrents internationaux (Inde, Chine, Corée)
- Développement de technologies alternatives (mini-tubercules, graines de pommes de terre – TPS)
- Inadéquation partielle entre les variétés développées localement et les besoins de l'industrie de transformation
- Dépendance forte à l'irrigation pour maintenir volume et qualité

Des innovations sont en cours ou à venir :

- Détection automatisée des plants malades par imagerie et intelligence artificielle

- Sélection variétale assistée par marqueurs moléculaires

Forces et faiblesses de la filière bretonne :

Forces de la filière bretonne :

- Filière structurée et organisée (plants et transformation)
- Position de leader sur le plant, notamment à l'export et en bio
- Savoir-faire reconnu et outils de création variétale
- Potentiel de développement de la transformation

Faiblesses de la filière bretonne :

- Forte concurrence internationale, notamment asiatique
- Dépendance à l'eau pour sécuriser la production en volume et qualité
- Pression sur les prix
- Risques sanitaires (maladies de quarantaine, virus, taupins)
- Dépendance logistique pour l'export (port de Brest)

2. Ambitions de production agricole et agroalimentaire en Bretagne à horizon 10 ans

Concernant les pommes de terre plants, les ambitions à 10 ans sont :

- Augmentation des surfaces de +10 à +20 %, avec un objectif d'environ 8 000 ha, afin de reconquérir des parts de marché françaises et européennes.

Pour les pommes de terre de consommation et de transformation, les ambitions à 10 ans sont :

- Augmentation des surfaces de +20 %, pour atteindre environ 17 000 ha, afin d'alimenter les outils industriels bretons en développement.

Ces évolutions restent modérées en surface mais représentent un enjeu majeur en termes de valeur ajoutée et d'ancrage territorial.

L'atteinte de ces objectifs repose sur plusieurs leviers structurants.

1. **Besoins sous-jacents aux ambitions de production**

- **Accès à l'eau**
 - L'irrigation est indispensable pour garantir les volumes et la qualité, en particulier pour les segments plant et transformation.
- **Recherche et innovation**
 - Développement de variétés résistantes (mildiou, virus)
 - Adaptation des variétés aux besoins de l'industrie
 - Travaux sur les solutions alternatives (huiles végétales, santé des sols)
 - Déploiement de technologies d'imagerie et d'intelligence artificielle
- **Adaptation variétale**
 - Renforcer l'adéquation entre création variétale bretonne et besoins industriels (aujourd'hui majoritairement couverts par des variétés étrangères).
- **Protection sanitaire**
 - Maintien du statut indemne (BNYVV0)
 - Lutte contre les maladies émergentes et de quarantaine
 - Gestion des ravageurs (taupins notamment)
- **Logistique**
 - Sécurisation des infrastructures d'export, notamment le port de Brest.
- **Foncier et organisation des exploitations**
 - Faciliter les échanges parcellaires
 - Maintenir des rotations adaptées
 - Accompagner les exploitations dans la structuration des ateliers
- **Formation et renouvellement des générations**
 - Transmission des exploitations
 - Formation des jeunes aux filières techniques et à forte valeur ajoutée
- **Développement de la filière plant**
 - Clarifier la stratégie face aux évolutions technologiques (graines, mini-tubercules) et à la concurrence internationale.
- **Valorisation et communication**
 - Mettre en avant l'excellence bretonne, notamment à l'export, pour renforcer la compétitivité face aux pays tiers.

2. Limiter certaines vulnérabilités

- **Risque érosif**
 - Développer des pratiques alternatives au tamisage pour préserver les sols.
- **Concurrence internationale**
 - Renforcer la compétitivité face aux pays asiatiques et européens.
- **Pression réglementaire et administrative**
 - Simplifier les démarches administratives
 - Réduire l'insécurité juridique sur les projets agricoles et industriels
 - Éviter les surtranspositions françaises
- **Accès à l'eau**
 - Lever les freins réglementaires à la création de réserves d'eau
- **Dépendance logistique**
 - Assurer la pérennité du port de Brest et des circuits d'export.
- **Risque économique**
 - Garantir une rémunération suffisante du plant face au développement de la transformation.
- **Acceptabilité et stratégie territoriale**
 - Assurer l'adhésion des acteurs publics et privés aux ambitions de la filière.